



## **Plan d'action en électrification des transports 2015-2020 : Une loi zéro émission adoptée en 2016 pour atteindre la cible de 100 000 véhicules électriques**

*Montréal, le 14 octobre 2015* – La Coalition zéro émission Québec (CZÉQ) réserve un accueil favorable au Plan d'action en électrification des transports 2015-2020 lancé le 9 octobre dernier par le gouvernement du Québec et surtout à l'énoncé de sa volonté d'implanter une norme VZÉ au Québec

La CZÉQ, dont la mission est de promouvoir l'adoption d'une loi zéro émission au Québec, constate toutefois que l'objectif d'atteindre 100 000 véhicules rechargeables sur les routes du Québec d'ici 2020 ne pourra pas être atteint si la norme VZÉ n'est pas adoptée rapidement.

« Nous nous réjouissons que le gouvernement annonce sa volonté de mettre en place une telle réglementation et nous souhaitons que celui-ci l'adopte dès 2016 afin que les consommateurs du Québec puissent enfin avoir accès à un plus large choix de véhicules rechargeables et à un inventaire adéquat favorisant une augmentation des ventes », déclare Yvon Bergeron, porte-parole de la CZÉQ.

L'Association canadienne des constructeurs de véhicules ainsi que la Corporation des concessionnaires automobiles du Québec font fausse route en prétendant qu'une loi zéro émission aura pour effet de « forcer » les décisions des consommateurs sans tenir compte de leurs besoins. « Au contraire, c'est grâce à une telle norme que les consommateurs auront accès à un plus large choix pour l'achat de véhicules rechargeables pouvant répondre à leurs différents besoins. Sans réglementation, certains constructeurs continueront à freiner le développement du marché des véhicules rechargeables. Leurs récentes communications et l'état des inventaires sur les marchés non réglementés en sont une démonstration éloquentes », ajoute François Bérubé, président de la CZÉQ.

La CZÉQ, dont les membres sont tous des promoteurs enthousiastes de l'électrification des transports, tient également à souligner d'autres aspects positifs inscrits dans le Plan d'action du gouvernement, notamment une campagne de communications sur les véhicules électriques, le maintien et la prolongation du rabais gouvernemental à l'achat d'un véhicule rechargeable ainsi que du programme Branché au travail, la poursuite du développement du réseau de bornes de recharge, et l'accès aux voies réservées. La CZÉQ reconnaît là d'importantes mesures qui contribueront à ce que de plus en plus d'automobilistes choisissent de s'affranchir de la dépendance au pétrole et se tournent vers l'énergie propre du Québec pour leurs déplacements.

### **À PROPOS DE LA CZÉQ**

La Coalition zéro émission Québec (CZÉQ) est une association sans but lucratif qui regroupe des partenaires et des collaborateurs pour promouvoir l'adoption d'une loi zéro émission pour le Québec. Une telle loi existe déjà en Californie et dans neuf autres états américains. Une loi zéro émission vise à assujettir les constructeurs automobiles à des pénalités lorsqu'ils choisissent de ne pas offrir sur le marché un certain nombre de véhicules à zéro émission de gaz d'échappement. Les membres de la CZÉQ sont l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), l'Association des véhicules électriques du Québec (AVÉQ), le Club Tesla Québec, le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE), Équiterre, la Fondation David Suzuki, l'Institut de recherche en architecture sociale durable (IRASD), Nature Québec, le Regroupement des amateurs véhicules électriques (RAVÉ), RoulezÉlectrique.com, et le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ).

### **Pour information :**

Coalition zéro émission Québec [www.czeq.org](http://www.czeq.org)

François Bérubé, président - [fberube@czeq.org](mailto:fberube@czeq.org), 514-768-0548

Yvon Bergeron, porte-parole - [ybergeron@czeq.org](mailto:ybergeron@czeq.org), 514-883-4472